

LE 8 JANVIER 2024

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE HATLEY**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE

Le conseil de la municipalité de Hatley siège en assemblée ordinaire ce lundi 8 janvier 2024, à 19h, présidée par Mme Chantal Montminy, agissant à titre de mairesse par intérim et à laquelle assistent :

Les conseillers M. Gilles Viens, M. Éric Hammal, M. Jean-Sébastien Bouffard et M. Guy Massicotte et la conseillère Valérie Desmarais

Assiste également à l'assemblée M. Justin Doyle, directeur général et greffier-trésorier.

La mairesse par intérim ayant constaté le quorum, elle ouvre l'assemblée devant 2 citoyens.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal, et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

Le point divers reste ouvert.

ORDRE DU JOUR

Assemblée publique du lundi 8 janvier 2024 à 19h

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du budget du 4 décembre 2023

3.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre 2023

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

5. ADMINISTRATION

5.1 Dépôt des déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés pour l'année 2023

5.2 Vente du camion GMC Sierra

5.3 Offre de service de Mire Architecture

5.4 Nomination du délégué pour la Régie du parc régional Massawippi

5.5 Cotisation à l'ADMQ

5.6 Cotisation à la COMBEQ

5.7 Congrès de l'ADMQ

5.8 Congrès de la COMBEQ

5.9 Dépôt demande d'aide financière – Emplois d'été Canada

6. TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Appel d'offres pour l'abat poussière

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Aucun

8. URBANISME

8.1 Dépôt du rapport cumulatif de l'inspecteur en bâtiment pour la période terminant en décembre 2023

**Résolution
2024-001**

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Aucun

10. LOISIRS et CULTURE

10.1 Aucun

11. FINANCES

11.1 Rapport de délégation de compétence

11.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer

11.3 Dépôt de l'état de fonctionnement au 31 décembre 2023

11.4 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

12. DIVERS

12.1 Aucun

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du budget du 4 décembre 2023

**Résolution
2024-002**

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte, et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents, que le procès-verbal de l'assemblée spéciale du budget tenue le 4 décembre 2023 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

3.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 décembre 2023

**Résolution
2024-003**

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents, que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 4 décembre 2023 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Correspondance générale

Le directeur général dépose un bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée. La correspondance sera traitée conformément aux indications du Conseil.

5. ADMINISTRATION

5.1 Dépôt des déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés pour l'année 2023

Le directeur général confirme avoir reçu les déclarations à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés pour l'année 2023 de la mairesse, Mme Hélène Daneau, des conseillers M. Gilles Viens, M. Éric Hammal, M. Jean-Sébastien Bouffard, M. Guy Massicotte et des conseillères Mme Chantal Montminy et Mme Valérie Desmarais, de même que du directeur général, M. Justin Doyle et de l'inspecteur en voirie M. Mario St-Pierre.

5.2 Vente du camion GMC Sierra

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau camion pour le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE le camion GMC Sierra 2013 ne répond plus aux besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'état du camion nécessite des réparations majeures;

Résolution 2024-004

Il est proposé par le conseiller Jean-Sébastien Bouffard, et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents, que le camion GMC Sierra soit vendu à l'entreprise Pièces d'autos usagées Sherbrooke pour un montant de 3 800 \$.

Adopté à l'unanimité.

5.3 Offre de service – Mire Architecture

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite obtenir un avis professionnel concernant la conformité du centre communautaire en lien avec le respect des normes de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment est cité par le Ministère de la Culture;

CONSIDÉRANT QUE les plans pour les diverses modifications requises devront être préparés par un architecte;

Résolution 2024-005

Il est proposé par la conseillère Valérie Desmarais, et adopté à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter l'offre de service de Mire Architecture, datée du 5 janvier 2024, pour la préparation de plans préliminaires pour la mise aux normes pour la sécurité incendie du centre communautaire. Le tout pour un montant maximal de 5 000 \$, avant taxes.

Adopté à l'unanimité.

5.4 Nomination du délégué pour la Régie du parc régional Massawippi

CONSIDÉRANT QUE, suite au départ de la mairesse, la municipalité doit nommer un représentant à la régie du parc régional Massawippi;

Résolution 2024-006

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal, et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de nommer M. Guy Massicotte à titre de délégué pour représenter la municipalité à la Régie du parc régional Massawippi.

Adopté à l'unanimité.

5.5 Cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

Résolution 2024-007

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte, et résolu de défrayer la cotisation de membre à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) du directeur général, M. Justin Doyle, comme le prévoit son contrat de travail. Le coût est de 495 \$, plus taxes pour l'année 2024.

Adopté à l'unanimité.

5.6 Cotisation à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

Résolution 2024-008

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu de défrayer la cotisation de membre à la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Vincent

Drouin-Landry, tel que le prévoit son contrat de travail, au coût de 380 \$, plus taxes pour l'année 2024.

Adopté à l'unanimité.

5.7 Congrès annuel 2024 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

**Résolution
2024-009**

Il est proposé par le conseiller Guy Massicotte, et résolu d'autoriser le directeur général, M Justin Doyle à participer au congrès annuel 2024 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 juin tel que le prévoit son contrat de travail. Les frais d'inscription de 577 \$, plus taxes, l'hébergement, le déplacement et les repas seront défrayés par la municipalité selon la politique en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

5.8 Congrès annuel 2024 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ)

**Résolution
2024-010**

Il est proposé par le conseiller Jean-Sébastien Bouffard, et résolu d'autoriser l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Vincent Drouin-Landry, à participer au congrès annuel 2024 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) qui aura lieu à Saint-Hyacinthe les 18, 19 et 20 avril 2024. Les frais d'inscription, l'hébergement, le déplacement et les repas seront défrayés par la municipalité selon la politique en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

5.9 Dépôt d'une demande d'aide financière auprès du programme d'Emplois été Canada (EÉC) 2024

**Résolution
2024-011**

Il est proposé, par le conseiller Gilles Viens, et résolu d'autoriser l'adjointe administrative, Mme Shona Hartog à signer la demande d'aide financière auprès du programme d'Emplois été Canada (EÉC) 2024 pour l'embauche d'un(e) animateur(trice) de camp de jour pour un enfant avec des besoins particuliers.

Adopté à l'unanimité.

6 TRANSPORT – VOIRIE

6.1 Appel d'offre pour le calcium

**Résolution
2024-012**

Il est proposé par le conseiller Éric Hammal, et résolu d'autoriser le lancement d'un appel d'offres, par invitation, pour l'achat et l'épandage de 115 000 litres de calcium liquide à 35 % ou l'équivalent.

Adopté à l'unanimité.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Versement à la Société canadienne de la Croix-Rouge – Division du Québec

**Résolution
2024-013**

Il est proposé par la conseillère Valérie Desmarais, et résolu de procéder au versement du montant de 180 \$ pour l'année 2024 à la Société canadienne de la Croix-Rouge – Division du Québec, tel que convenu dans l'entente intervenue entre les parties, approuvée par la résolution 2022-011

Adopté à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1 Dépôt du rapport cumulatif de l'inspecteur en bâtiment pour la période se terminant en décembre 2023

Le directeur général dépose le rapport cumulatif d'émission des permis pour la période se terminant en décembre 2023. Pour la période visée, 6 permis de construction ont été délivrés pour un montant de 1 050 000 \$, 27 permis de rénovation/modification pour un montant de 1 666 778 \$, 7 permis pour garage et piscine pour un montant de 251 500 \$ et 18 permis dans la catégorie autre.

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Aucun

10. LOISIR ET CULTURE

10.1 Aucun

11. FINANCES

11.1 Rapport de délégation de compétence

En conformité avec le *Règlement 2007-08* décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et autorisant une délégation de compétence, le directeur général dépose son rapport sur les dépenses qu'il a autorisées pour un montant total de 2 847,48 \$ pour le mois de décembre 2023.

11.2 Autorisation de paiement des comptes payés et à payer

Considérant que le directeur général dépose une liste des chèques émis depuis le 1^{er} décembre 2024;

Il est proposé par le conseiller Gilles Viens, et résolu :

Résolution 2024-014

De ratifier le paiement des salaires des employés pour le mois de décembre 2023 via des dépôts directs pour les semaines finissant les 9, 16, 23 et 30 décembre 2023 pour un montant total de 17 988,17 \$.

De ratifier le paiement des dépenses du chèque numéro 10 570 au chèque numéro 10 593 pour un montant de 72 814,84 \$ et 32 dépôts directs pour un montant de 64 530,75 \$;

Numéro d'écriture	Numéro chèque	Fournisseur	Description de l'achat	Montant
202300569	10570	NIENKE VAN DER WIJK	Remboursement loisirs	35,00 \$
	10571	ANNULÉ		
202300572	10572	FRANCIS MARCOUX	Musicien marché de Noel	200,00 \$
202400001	10573	HYDRO QUÉBEC	Hôtel de ville, Bowen, pompage	1 380,98 \$
4	10574	9067-7295 QUÉBEC INC.	Contrat déneigement	35 865,68 \$
6	10575	MINISTÈRE DU REVENU	Remises de l'employeur	8 209,83 \$
7	10576	RECEVEUR GENERAL	Remises de l'employeur	3 091,92 \$
11	10577	LA CROIX ROUGE	Contribution annuelle 2024	180,00 \$
12	10578	BELL CANADA	Téléphonie hôtel de ville	167,63 \$
14	10579	SENTIER MASSAWIPPI	Aide financière sentier nature	650,00 \$
15	10580	FONDS D'INFORMATION	Avis mutation	15,00 \$
17	10581	BELL MOBILITÉ	Cellulaire voirie	54,00 \$
19	10582	QUADIENT CANADA LTD	Contrat timbreuse	201,37 \$
20	10583	GROUPE FINANCIER EMPIRE	Remises de l'employeur	1 918,64 \$
32	10584	DONLOX HARMER	Serrure centre	519,69 \$

			communautaire	
35	10585	C.A.B. STANSTEAD	Aide financière	500,00 \$
38	10586	PAULINE BLAKE	Carriole fête des enfants	655,36 \$
42	10587	LE MINTON	Repas fête des bénévoles	1 511,92 \$
46	10588	SBK INFORMATIQUE INC.	Authentification multifacteur	28,74 \$
47	10589	STUART WEBSTER	CCU	65,00 \$
49	10590	CAIN LAMARRE FIDÉ.	Banque d'heure consultation	3 707,94 \$
51	10591	ARTS-CULTURE MASSAWIPPI	Offre culturelle 2023	6 500,00 \$
52	10592	MATREC GFL	Collecte conteneurs déchets	7 435,92 \$
53	10593	JE DÉBOUCHE	Débouchage toilette	155,22 \$
				73 049,84 \$
202300002	Dépôt	INFOTECH	Contrat informatique	9 806,97 \$
3	Dépôt	GILLES VIENS	Allocation ordinateur 2024	100,00 \$
5	Dépôt	MRC MEMPHRÉMAGOG	Redevances certificats usagers	15 303,50 \$
8	Dépôt	EUROFINS ENVIRONEX	Analyses selon RQEP	344,94 \$
9	Dépôt	LES ARMATURES COATICOOK INC.	Réparation stations pompage	3 860,69 \$
10	Dépôt	SERVICE D'ENTR. LUMIÈRES	Réparation lumières de rue	2 558,77 \$
13	Dépôt	CHANTAL MONTMINY	Allocation ordinateur 2024	100,00 \$
16	Dépôt	RAYMOND CHABOT	Audit 2023	4 943,93 \$
18	Dépôt	LOCATION COATICOOK	Location nacelle	471,41 \$
21	Dépôt	ÉRIC HAMMAL	Allocation ordinateur 2024	100,00 \$
22	Dépôt	MARCHÉ GUY PATRY	Épicerie conseil et produits ménager	280,62 \$
23	Dépôt	HTCK	Essence camion de voirie	1 054,62 \$
24	Dépôt	RIGDSC	Redevances	928,61 \$
25	Dépôt	DENIS FERLAND	CCU et lumières centre communautaire	168,43 \$
26	Dépôt	SOLUTIONS SUPÉRIEURES	Papier à main et produits ménagers CC	241,22 \$
27	Dépôt	JPL ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN	Lampadaires 48 des Cèdres	272,71 \$
28	Dépôt	MARIO ST-PIERRE	Déplacements, tapis CC et tapis camion	525,64 \$
29	Dépôt	RESSROUCERIE DES FRONTIÈRES	Quote-part	2 424,59 \$
30	Dépôt	BUOPRO CITATION INC	Contrat photocopieur	383,85 \$
31	Dépôt	GUY MASSICOTTE	Allocation ordinateur 2024	100,00 \$
33	Dépôt	BERNARD MAYRAND	CCU	65,00 \$
34	Dépôt	MRC COATICOOK	Collecte plastiques agricoles	4 505,87 \$
36	Dépôt	RÉGIE INCENDIE DE L'EST	Service premier répondant	9 332,18 \$
37	Dépôt	VIVACO	Chlore réservoir et bacs recyclage	314,68 \$
39	Dépôt	CAIN LAMARRE - S.E.N.C.R.L.	Services professionnels novembre	301,82 \$
40	Dépôt	HUISSIERS SHERBROOKE	Livraison constat	94,97 \$
41	Dépôt	CHRISTIAN DUMAS	Entretien bureau municipal	120,00 \$
43	Dépôt	JEAN-SÉBASTIEN BOUFFARD	Allocation ordinateur 2024	100,00 \$
44	Dépôt	VALÉRIE DESMARAIS	Achats fête des enfants et allocation	401,90 \$
45	Dépôt	WASTE MANAGEMENT	Collecte recyclage	3 992,58 \$
48	Dépôt	VANESSA HOULE	Entretien centre communautaire	781,25 \$
50	Dépôt	RACINES NOURICIÈRES	Recettes en pot fête des enfants	550,00 \$
				64 530,75 \$

Adopté à l'unanimité.

11.3 Dépôt de l'état de fonctionnement au 31 décembre 2023

Le directeur général dépose l'état de fonctionnement au 31 décembre 2023.

11.4 Affectation d'une somme au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection

CONSIDÉRANT QUE, par sa résolution numéro 2021-181, la Municipalité a, conformément à l'article 278.1 LERM, constitué un fonds réservé au financement des dépenses liées à la tenue d'une élection;

CONSIDÉRANT ainsi qu'en vertu de l'article 278.2 LERM, le conseil doit, après consultation du président d'élection, affecter annuellement au fonds les sommes nécessaires afin qu'il soit suffisant, l'année où doit être tenue la prochaine élection générale, pour pourvoir au coût de cette élection;

CONSIDÉRANT QUE le coût de la prochaine élection générale est présumé au moins égal au coût de la dernière élection générale ou de celle précédant cette dernière, selon le plus élevé des deux, sous réserve des mesures particulières prévues à la loi pour l'élection générale de 2021 (qui ne doit pas être prise en compte);

CONSIDÉRANT QUE, conformément à la loi et après avoir consulté le président d'élection, le conseil affecte à ce fonds un montant de 2 500 \$;

Résolution 2024-015

En conséquence, il est proposé par le conseiller Guy Massicotte, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AFFECTER au fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection un montant de 2 500 \$ pour l'exercice financier 2024;

QUE les fonds nécessaires à cette affectation soient puisés à même le fonds général de l'exercice.

Adopté à l'unanimité.

12. DIVERS

12.1 Ouvert

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen du secteur Bacon's Bay demande si la municipalité possède une réglementation concernant les quais. Le directeur général lui répond qu'il y a en effet une réglementation. Le citoyen mentionne qu'un voisin possède plusieurs quais et en fait la location. Le directeur général lui répond de transmettre ses questionnements à l'inspecteur en bâtiment et l'invite à prendre un rendez-vous au besoin.

Le même citoyen demande s'il y aura des élections. Le directeur général l'informe que des élections seront tenues sous peu en détaillant le processus électoral.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée par le conseiller Éric Hammal, il est 19 h 20.

Chantal Montminy
Mairesse par intérim

Justin Doyle
Directeur général et greffier-trésorier